

Cote du document:	<u>REPL.VIII/4/R.8</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>5 c)</u>
Date:	<u>25 septembre 2008</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes: FIDA VIII**

Consultation sur la huitième reconstitution  
des ressources du FIDA — Quatrième session  
Rome, 21-22 octobre 2008

---

Pour: **Examen**

## **Note à l'intention des membres de la Consultation**

Le présent document est soumis à la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA pour examen.

Afin de tirer le meilleur parti des réunions de la Consultation, les membres ayant des questions techniques concernant le présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA dont le nom est indiqué ci-après:

### **Cheryl Morden**

Directrice du Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord

téléphone: +1 202 331 9099

courriel: [c.morden@ifad.org](mailto:c.morden@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé</b>	<b>iii</b>
<b>I. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>II. L'importance de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes dans l'atténuation de la pauvreté rurale</b>	<b>1</b>
<b>III. Le FIDA, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</b>	<b>3</b>
<b>IV. Quelles sont les réalisations du FIDA?</b>	<b>6</b>
<b>V. Approche adoptée par d'autres organisations</b>	<b>11</b>
<b>VI. Mesures envisagées en vue de renforcer la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au FIDA</b>	<b>13</b>
<b>VII. Procédures de suivi et d'établissement des rapports sur les engagements du FIDA à l'égard de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes</b>	<b>15</b>
<b>VIII. La voie à suivre: mesures clés</b>	<b>16</b>
<b>Appendices</b>	
<b>I. Définitions (Définitions)</b>	<b>1</b>
<b>II. Framework for Gender Mainstreaming in Operations (Cadre pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les opérations)</b>	<b>2</b>

## **Sigles et acronymes**

BAfD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
PMD	Département gestion des programmes
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

## Résumé

*“Les efforts de développement ne pourront produire leurs effets tant que les inégalités persistent entre les deux sexes...”*

Mary Robinson, Président

Reconnaître les droits: Initiative pour une mondialisation éthique<sup>a</sup>

1. Les femmes occupent une place centrale dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural en raison de leur rôle dans les activités productives et l'économie domestique. Les femmes rurales sont généralement plus défavorisées que les hommes et ont moins de possibilités d'échapper à la pauvreté. Pourtant, lorsque l'on donne aux femmes les moyens de devenir plus autonomes et que l'on prend en compte les inégalités entre les sexes, les activités de développement sont souvent plus efficaces. En réalité, les programmes et les projets appuyés par le FIDA montrent que les femmes sont les moteurs du changement dans les communautés où elles vivent et que les ressources gérées par leurs soins se traduisent systématiquement par des investissements beaucoup plus importants dans le bien-être des membres du ménage, notamment des enfants.
2. Le FIDA a toujours cherché à faire en sorte que les femmes bénéficient des programmes et des projets qu'il finance. Il œuvre de concert avec les pays partenaires pour allier la prise en compte de la problématique hommes-femmes et la mise en œuvre de mesures spécifiquement destinées aux femmes. Le Fonds s'appuie sur une définition de l'intégration des questions de parité qui souligne la nécessité à la fois d'incorporer la problématique hommes-femmes dans les structures et les processus institutionnels et de tenir compte des principales contraintes et opportunités liées au développement. L'engagement du FIDA à cet égard sur le terrain se manifeste par l'accent mis sur l'autonomisation économique des femmes pauvres en milieu rural. L'approche du FIDA s'articule autour de trois axes essentiels et interdépendants: élargir l'accès des femmes aux ressources essentielles et le contrôle qu'elles exercent sur celles-ci; renforcer leur rôle dans la prise de décision; et améliorer leur bien-être et alléger leur charge de travail.
3. Ces dix dernières années, le FIDA a mis tout en œuvre pour aider les pays partenaires à tenir compte de la problématique hommes-femmes dans les programmes et projets qu'il finance en intégrant les questions de parité dans les principaux processus opérationnels et en soutenant des actions de formation, de renforcement des capacités, de partage des savoirs et d'appui à l'exécution. Ces efforts ont réellement transformé la conduite des opérations du FIDA sur le terrain. L'impact le plus marqué des programmes et projets appuyés par le FIDA a été obtenu dans le domaine de l'autonomisation économique des femmes, en particulier sur le plan de l'augmentation de leurs revenus. En développant son approche, le FIDA a travaillé en étroite collaboration avec d'autres organisations, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).
4. Il faut toutefois accomplir des progrès dans plusieurs domaines. Les résultats obtenus et les enseignements tirés par le FIDA à ce jour constituent une base solide pour le faire, mais le Fonds devra poursuivre et accentuer ses efforts pour atteindre les objectifs ciblés.

<sup>a</sup> Ex-Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et ex-Présidente d'Irlande. Atelier tenu à Londres en mars 2008 sur le thème "Renforcer les résultats et les impacts de la Déclaration de Paris en matière de développement au moyen de travaux sur l'égalité des genres, l'exclusion sociale et les droits de l'homme".

5. Plusieurs initiatives sont déjà en cours. Le Cadre pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les opérations, publié en juillet, revêt une importance particulière. Ce cadre s'appuie sur le plan d'action précédent du FIDA en matière de parité hommes-femmes et intègre définitivement cette problématique dans les processus opérationnels du FIDA. La collaboration instaurée entre le Fonds, la Banque mondiale et la FAO, qui conduira à la publication prochaine d'un ouvrage novateur intitulé *Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture* est appelée à se développer dans le cadre d'une stratégie en cours d'élaboration destinée à la mise en œuvre conjointe d'activités, à la concertation sur les politiques, à la formation et au renforcement des capacités. Enfin, le FIDA met actuellement au point un programme visant à promouvoir le rôle des femmes en tant que dirigeantes au sein des organisations de producteurs ruraux dans le contexte du Forum paysan, en élargissant la représentation des femmes dirigeantes au sein des organisations rurales à tous les niveaux et en aidant ces femmes à consolider leurs compétences de direction.
6. Le FIDA a l'intention d'élaborer une politique institutionnelle sur la parité entre les sexes qui sera soumise à l'examen du Conseil d'administration d'ici à 2010. Le FIDA demandera également à des partenaires clés de procéder à un examen collégial afin d'évaluer les facteurs de réussite, les bonnes pratiques et les obstacles entravant les efforts du FIDA en vue de promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, en s'attachant plus particulièrement à la structure, aux processus et à la culture organisationnelle. Outre cet examen par les pairs, les conclusions de l'évaluation conjointe, par le FIDA et la Banque africaine de développement, des programmes et projets sur l'agriculture et le développement rural en Afrique apporteront une précieuse contribution à l'élaboration de la politique institutionnelle relative à la parité hommes-femmes.
7. Le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement sera le principal instrument utilisé pour rendre compte des résultats obtenus en ce qui concerne l'intégration des questions de parité dans les opérations du Fonds. Le rapport contiendra des mesures, ventilées par sexe, sur les produits et résultats opérationnels; il évaluera également la performance des programmes de pays et projets du FIDA aux stades de la conception, de l'exécution et de l'achèvement en termes de leur prise en compte de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes ou de leur impact dans ces domaines.

# Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes: FIDA VIII

## I. Introduction

1. L'objectif général du FIDA est de donner aux ruraux, hommes et femmes, des pays en développement les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire<sup>1</sup>. Pour y parvenir et atteindre ainsi le premier Objectif du Millénaire pour le développement qui est de réduire l'extrême pauvreté et la faim, il est indispensable d'éliminer les inégalités entre les sexes et de donner aux femmes les moyens d'être des acteurs du développement à part entière. Il est aujourd'hui largement reconnu que la croissance agricole et le développement sont essentiels pour la croissance économique, et donc pour la réduction de la pauvreté. Les femmes jouent un rôle déterminant dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Elles doivent être également une partie intégrante des actions mises en œuvre pour relever les défis mondiaux, tant émergents qu'existants, tels que la flambée des prix des produits alimentaires, le changement climatique et le VIH/sida.
2. Le FIDA prône l'autonomisation économique des femmes défavorisées en milieu rural. L'expérience prouve qu'une augmentation des revenus ou l'accès à la propriété relève le statut social des femmes et renforce leur pouvoir d'intervention dans les décisions qui touchent au bien-être et au développement de leur famille et de leur communauté. La capacité des femmes à revendiquer leurs droits à participer pleinement aux processus de développement et aux décisions est cruciale pour renforcer l'égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes. L'investissement dans les activités productives des femmes est donc une stratégie particulièrement efficace pour atteindre le troisième Objectif du Millénaire pour le développement, qui est de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
3. Le présent document vise à dégager un consensus sur les mesures nécessaires pour renforcer les progrès accomplis par le FIDA sur la voie de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes. Il considère le rôle central de cette question au regard du mandat du FIDA, expose les grandes lignes de l'approche actuellement adoptée par le celui-ci et évalue les progrès réalisés à ce jour. Il présente également brièvement les diverses approches retenues par d'autres organisations en matière de parité hommes-femmes et s'en inspire pour décrire les étapes nécessaires afin de garantir la durabilité des mesures d'intégration des questions de parité dans l'ensemble du FIDA et de promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

## II. L'importance de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes dans l'atténuation de la pauvreté rurale

4. **Les femmes occupent une place centrale dans la lutte contre la pauvreté rurale en raison de leur rôle prépondérant dans les activités productives et l'économie du ménage.** Dans tous les pays en développement, les femmes défavorisées en milieu rural jouent un rôle prépondérant dans l'agriculture et l'élevage. Elles assument de multiples activités économiques indispensables pour subvenir aux besoins des ménages ruraux touchés par la pauvreté. Elles sont chargées de fournir de la nourriture, de l'eau et du combustible à leur famille. La qualité des soins que les mères donnent aux enfants et aux autres membres de la

<sup>1</sup> Cadre stratégique du FIDA 2007-2010.

famille a une influence décisive sur leur capacité à mener une vie saine et productive.

**Encadré 1: Au Niger, des femmes vulnérables gèrent les banques alimentaires**

En 2006, le FIDA et le Fonds belge de survie ont mis en œuvre un programme d'aide d'urgence au Niger et créé des banques alimentaires pour s'assurer que les petits agriculteurs aient assez de nourriture, surtout pendant la "période de soudure" qui précède la récolte. Le projet cible directement les femmes, ce qui est inhabituel dans une société dominée par les hommes. Seules les femmes les plus pauvres peuvent emprunter de la nourriture aux banques alimentaires. Les comités de gestion des banques alimentaires sont en majeure partie composés de femmes qui participent activement à leur établissement, décident des allocations et assurent le suivi des remboursements. La délégation de la gestion et du contrôle du projet aux bénéficiaires est unique dans ce contexte et a permis d'habiliter les femmes rurales. Grâce aux banques alimentaires, la quantité de nourriture disponible a augmenté et il n'a plus été autant nécessaire de vendre du bétail pour acheter des aliments. Vu que les femmes sont généralement propriétaires du bétail au Niger, leurs biens de production ont pu être préservés. Par ailleurs, le nombre de prêts, généralement contractés en temps de crise, a également diminué, ce qui a permis aux ménages de ne pas augmenter leurs dettes.

5. Cependant, **les femmes rurales sont généralement plus pauvres que les hommes et ont moins de possibilités d'échapper à la pauvreté.** Dans tous les pays en développement, en dépit des fonctions économiques essentielles qu'elles remplissent, les femmes ont nettement moins accès aux ressources de production (telles que la terre, le capital, les technologies et les connaissances), aux services et à la prise de décision. En Inde, au Népal et en Thaïlande, par exemple, moins de 10% des agricultrices possèdent des terres<sup>2</sup>. En République démocratique populaire lao, seulement 5% des entreprises possédées par des femmes utilisent du matériel électrique ou motorisé, contre 48% dans le cas des hommes<sup>3</sup>. Les femmes sont en général responsables de la sécurité alimentaire du ménage et sont donc particulièrement concernées par l'augmentation des prix des produits alimentaires. Elles sont souvent les plus touchées par les conséquences du changement climatique et les catastrophes naturelles, qui sont des questions particulièrement préoccupantes dans les États fragiles.
6. **L'autonomisation des femmes et l'aplanissement des disparités entre les sexes renforcent l'efficacité des activités de développement.** La lutte contre les inégalités d'accès aux services et aux ressources ainsi que le renforcement de la capacité économique des femmes rurales ont de profondes répercussions sur le recul de la pauvreté et la sécurité alimentaire des ménages.
7. **Les femmes sont les moteurs du changement et jouent un rôle décisif dans la lutte contre la pauvreté rurale.** Un grand nombre des programmes et projets financés par le FIDA montrent que les femmes impulsent les changements dans les communautés où elles vivent. Au niveau du ménage, les ressources gérées par leurs soins se traduisent systématiquement par des investissements plus importants dans le bien-être des membres du ménage, notamment des enfants. Les remboursements des microcrédits enregistrés chez les femmes prouvent leur capacité à gérer les finances et leur ménage. Dans le cadre d'un projet appuyé par

<sup>2</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Sur la voie des engagements du Sommet: agir pour combattre la faim. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2002

(<http://www.fao.org/docrep/005/y7352f/y7352f05.htm>).

<sup>3</sup> Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), "Women in Small Business in Indochina: Issues and Key Approches", Document de travail n°4, Femmes dans le développement.

le FIDA au Bangladesh, les femmes ont contracté des prêts pour financer des activités génératrices de revenus, telles que le petit élevage, la production maraîchère et fruitière, et la pisciculture en étang. Elles ont transformé les activités destinées à couvrir les besoins de consommation du ménage en activités commerciales. Près de la moitié des femmes ont également emprunté pour acheter des ressources de production, en particulier de la terre<sup>4</sup>.

#### **Encadré 2: Des jardins potagers améliorent la sécurité alimentaire à Maharashtra (Inde)**

Dans le cadre du programme d'autonomisation des femmes rurales à Tejaswini financé par le FIDA, les membres du groupe d'entraide ont créé des jardins potagers pour que les femmes cultivent des fruits, des fleurs et des légumes à proximité de chez elles à des fins de consommation ou de vente. Avec l'aide du Département de l'agriculture, les femmes ont reçu une formation pour apprendre à sélectionner les semences couvrant les besoins nutritionnels et sanitaires et ont utilisé les économies du groupe d'entraide pour acheter ces semences. Les jardins potagers permettent également de gérer les déchets et de lutter contre la pollution. Les eaux usées des habitations ont été canalisées vers les jardins. Grâce au compostage des déchets végétaux, les jardins potagers ont réduit la pollution et les villages sont plus propres et agréables. Les familles récoltent régulièrement des fruits et des légumes frais, ce qui permet de renforcer la sécurité alimentaire. En vendant leur production, les femmes augmentent leurs revenus au profit de leur famille et du fonds d'entraide.

### **III. Le FIDA, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes**

8. Depuis sa création, le FIDA, sous la conduite du Conseil des gouverneurs<sup>5</sup>, a toujours cherché à faire en sorte que les femmes bénéficient de ses ressources, comme l'indiquent les Conditions générales applicables au financement du développement agricole<sup>6</sup>. Comme pour d'autres institutions des Nations Unies et organismes de développement, l'approche du FIDA a évolué depuis celle fondée sur la participation des femmes dans le développement vers celle considérant les sexospécificités et le développement<sup>7</sup>. Ainsi, depuis le début des années 90, l'analyse et les considérations sexospécifiques ont été au cœur des efforts déployés par le FIDA pour lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire.
9. Plus récemment, la politique du FIDA en matière de ciblage, approuvée en 2006, et le Cadre stratégique 2007-2010 réaffirment que l'accent mis sur les femmes en milieu rural revêt une importance particulière pour le FIDA, pour des raisons tant d'équité que d'efficacité du développement. Chacun de ces documents insiste sur la nécessité de prendre en compte les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes pour garantir l'efficacité des activités de développement. Cela est particulièrement vrai dans les États fragiles où l'exclusion sociale et économique est souvent l'un des freins majeurs au développement et à la stabilité. La politique de

<sup>4</sup> Kelkar, G, Nathan, D. et Jahan, R. (2004). "We were in Fire, Now We are in Water: Micro-Credit and Gender Relations in Rural Bangladesh". Programme de promotion de l'équité entre les sexes, FIDA/UNIFEM, New Delhi.

<sup>5</sup> Accord portant création du FIDA, article 7, section 2 d). Annexe aux principes et critères en matière de prêts.

<sup>6</sup> Section 7.13: Allocation des ressources aux projets. "Les parties souscrivant à l'emprunt et les parties au projet garantiront que les ressources et avantages du projet, dans toute la mesure du possible, seront répartis parmi la population ciblée en utilisant des méthodes de ventilation par sexe."

<sup>7</sup> L'approche Femmes dans le développement désignait les femmes comme un groupe cible. L'approche sexospécificité et développement intègre des interventions ciblées en tant que stratégie, mais élabore des stratégies et des interventions fondées sur l'analyse de la répartition des rôles, des droits, des responsabilités et des relations entre hommes et femmes.

ciblage reconnaît que l'inégalité entre les sexes est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté, sur laquelle il convient d'agir par des mesures spécifiques pour veiller à ce que les femmes participent activement aux activités financées par le FIDA et qu'elles en bénéficient de manière équitable. Il est indispensable que les partenaires des projets et des programmes s'engagent à l'égard d'une réduction effective de la pauvreté et qu'ils s'approprient la stratégie et les méthodes utilisées pour atteindre les participants et les bénéficiaires. Le renforcement de la participation des femmes résultant d'un ciblage efficace renforce également la durabilité des résultats.

10. **L'intégration des questions de parité hommes-femmes** est un processus visant à s'assurer que les programmes et projets du FIDA garantissent une répartition équitable des avantages qu'ils procurent et une plus grande égalité des chances entre hommes et femmes. Le FIDA s'appuie sur une définition de l'intégration des questions de parité qui tient compte aussi bien de la dimension institutionnelle que du contexte de développement (voir l'encadré 3 et l'appendice I).
11. L'engagement du FIDA à l'égard du traitement équitable des femmes et des hommes est aussi le reflet d'une de ses valeurs fondamentales, à savoir le **respect**. Conformément à cette valeur, le FIDA œuvre pour offrir des chances égales aux hommes et aux femmes, aussi bien dans ses programmes que dans ses processus institutionnels et sur le lieu de travail. Il a été également important d'instaurer un plus grand équilibre entre les sexes dans les effectifs du FIDA pour aider à créer un environnement institutionnel propice à l'intégration des questions de parité. Cinquante-cinq pour cent des postes du FIDA sont occupés par des femmes<sup>8</sup>. Dans le cadre d'une démarche plus large favorable à la diversité dans l'environnement de travail, le FIDA assure le suivi et la promotion d'un équilibre entre les sexes à tous les échelons du personnel. Cette dimension continuera d'être l'une des principales caractéristiques de la stratégie de gestion des personnes du FIDA qui sera mise en place en décembre 2008.

### **Encadré 3. Qu'est-ce que l'intégration des questions de parité hommes-femmes?**

L'intégration des questions de parité hommes-femmes est un processus de transformation institutionnelle qui reflète les efforts déployés en vue d'atteindre une parité entre les sexes au cœur des activités de développement. Cette approche nécessite un examen spécifique des implications distinctes pour les hommes et pour les femmes résultant de l'allocation des ressources, des politiques, des procédures, et des normes et structures institutionnelles. Elle complète les activités spécifiquement destinées aux femmes, qui sont aussi nécessaires dans de nombreuses situations.

L'intégration des questions de parité hommes-femmes pose un défi de mise en œuvre non négligeable aux institutions des pays en développement et aux organismes de développement, car il s'agit d'une approche décentralisée qui nécessite le consentement du personnel et l'acceptation de la responsabilité de traiter les questions d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes. Il faut également que des structures, des processus et des incitations soient mis en place au niveau institutionnel pour encourager leurs efforts. L'intégration des principes de parité nécessite en outre d'identifier et de contourner en permanence les autres obstacles de nature organisationnelle entravant une mise en œuvre efficace.

<sup>8</sup> Quarante-cinq pour cent des postes P3, P4 et P5 du FIDA sont occupés par des femmes. Trente-deux pour cent des postes d'encadrement et de niveau supérieur sont confiés à des femmes. Trente-neuf pour cent des consultants embauchés par le FIDA sont des femmes. Une représentante de la haute direction siège à tous les jurys de sélection et de recrutement.

12. Conformément aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté, le FIDA œuvre avec les gouvernements partenaires pour allier l'intégration des questions de parité hommes-femmes à des mesures spécifiquement destinées aux femmes. Le FIDA a toujours considéré que l'autonomisation économique des femmes était le principal moyen et la condition préalable à l'amélioration de la condition générale des femmes, y compris au niveau de leur rôle dans la prise de décision. L'approche du FIDA s'articule autour de trois axes essentiels et interdépendants:
- i) élargir l'accès des femmes aux ressources essentielles, telles que les capitaux, les terres, les connaissances et les technologies, et le contrôle qu'elles exercent sur celles-ci;
  - ii) renforcer le rôle des femmes dans la prise de décision qui engagent leur communauté et leur représentation dans les institutions politiques de haut niveau;
  - iii) améliorer le bien-être des femmes et alléger leur charge de travail en leur facilitant l'accès aux services ruraux et aux infrastructures essentiels.

Le FIDA considère que l'amélioration de l'accès des femmes aux services de production agricole, au financement rural et aux marchés est une condition indispensable à leur autonomisation économique.

13. Au cours des dix dernières années, le FIDA a déployé des efforts concertés pour intégrer les questions de parité hommes-femmes dans le cycle de ses programmes et projets. Il a élaboré des instruments, tels que l'**Aide-mémoire pour la sécurité alimentaire des ménages et le rôle des hommes et des femmes** et les **Éléments essentiels pour une conception tenant compte des sexospécificités**. Ce dernier outil a été intégré dans le Plan d'action 2003-2006 pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les opérations du FIDA, qui a été approuvé par le Conseil d'administration en avril 2003. Le nouveau Cadre pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les opérations, publié par le Président adjoint responsable du Département gestion des programmes (PMD) en juillet 2008, fait suite au Plan d'action pour la parité hommes-femmes élaboré précédemment (voir l'appendice II).
14. Les questions relatives à la parité hommes-femmes sont désormais intégrées dans les processus opérationnels clés du FIDA et dans les résultats attendus du Plan d'action. Il en est ainsi, par exemple, de la conception des programmes d'options stratégiques pour les pays axés sur les résultats et des lignes directrices, des facteurs clés de réussite utilisés à l'occasion de l'examen visant à améliorer la qualité des directives relatives au rapport de conception de projet/programme de pays et des directives en matière de supervision directe. Le Cadre pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes consolide ces produits ainsi que d'autres procédures et indicateurs pour intégrer les questions de parité dans le cycle des projets et programmes.
15. La formation, le renforcement des capacités, la gestion des savoirs et l'appui à l'exécution des projets ont été fournis par le biais de programmes régionaux consacrés à la problématique hommes-femmes mis en œuvre par les points focaux pour la parité dans chaque division régionale<sup>9</sup> ainsi que d'activités placées sous la responsabilité de la Division consultative technique de PMD. Ces initiatives ont été financées par les ressources allouées aux programmes et projets du FIDA et par des crédits supplémentaires. Ces programmes régionaux étant aujourd'hui terminés, un

<sup>9</sup> Six programmes régionaux ont été organisés sur le thème de la parité hommes-femmes. Des auto-évaluations ont été réalisées en 2006-2007 (<http://www.ifad.org/gender/workshop/index.htm>).

grand nombre des activités réalisées ainsi que les enseignements qui en ont été tirés ont été intégrés dans les programmes et les projets financés par des prêts ou des dons. L'ouvrage *Polishing the Stone: A Journey Through the Promotion of Gender Equality in Development Projects*, publié par le FIDA en 2007, s'appuie sur l'expérience des opérations financées par le FIDA pour proposer des méthodes concrètes d'intégration de la parité hommes-femmes dans les projets de développement rural.

16. Deux spécialistes des questions de parité, membres de la Division consultative technique du FIDA, ont apporté leur expertise<sup>10</sup>. Chaque division régionale et d'autres divisions ont désigné des points focaux pour la parité hommes-femmes parmi les membres du personnel permanent. Un groupe thématique sur la parité, créé en 1999 par le FIDA, sert depuis plusieurs années de groupe de référence clé en la matière et de plate-forme d'apprentissage et de partage des connaissances.
17. Le FIDA a travaillé en collaboration avec d'autres institutions, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), afin de susciter un intérêt pour les questions touchant les femmes en milieu rural. Le FIDA contribue activement au Réseau interinstitutions des Nations Unies pour les femmes et l'égalité des sexes et participe au Réseau sur l'égalité hommes-femmes (GENDERNET)<sup>11</sup> pour les questions relevant, par exemple, de l'harmonisation des actions des pays donateurs. Par le biais de ses partenariats, le FIDA cherche également à attirer l'attention sur les besoins, les responsabilités et les droits des agricultrices et des productrices défavorisées en milieu rural dans les processus politiques intergouvernementaux.
18. Ces deux dernières années, la collaboration particulièrement fructueuse du FIDA, de la FAO et de la Banque mondiale a permis d'élaborer un ouvrage novateur intitulé *Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture*<sup>12</sup>, qui est un recueil de référence de bonnes pratiques et d'activités novatrices intégrant les questions de parité dans la conception des programmes et projets. Cette collaboration a jeté les fondements d'une approche, en cours d'élaboration, destinée à la mise en œuvre conjointe des activités, à la concertation sur les politiques, à la formation et au renforcement des capacités.

#### IV. Quelles sont les réalisations du FIDA?

19. La présente section récapitule les résultats et l'impact des efforts déployés par le FIDA pour intégrer les questions de parité hommes-femmes depuis plusieurs années; elle identifie les défis à relever et les enseignements qui permettront d'améliorer l'efficacité dans ce domaine<sup>13</sup>. Des progrès ont été accomplis dans l'intégration de ces questions dans le cycle des programmes et projets du FIDA ainsi

<sup>10</sup> Un poste de spécialiste des questions de parité hommes-femmes a été créé dès le début des années 90. Il a été financé au départ par des crédits supplémentaires, puis, depuis 1994, par le budget administratif du FIDA. Le deuxième a été établi plus récemment et était financé initialement au moyen de crédits supplémentaires. Depuis 2007, il est lui aussi financé par les fonds ordinaires du FIDA.

<sup>11</sup> Le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a créé une tribune internationale pour les experts en matière de parité hommes-femmes qui sont membre des organismes de développement.

<sup>12</sup> *Gender in Agriculture Sourcebook*. Banque mondiale: Washington, D.C., 2008. À paraître.

<sup>13</sup> Les travaux du FIDA sur le thème de la parité hommes-femmes sont fondés sur des examens et des évaluations approfondis qui peuvent tous être consultés sur son site. La prise en compte des questions de parité dans le portefeuille des activités du FIDA a été évaluée en 1999 dans le cadre de l'examen du portefeuille des projets et a abouti à la publication du document *Gender Perspective*. Les résultats du Plan d'action figurent dans le rapport sur la performance du portefeuille (RPP) et le rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) élaboré par le Bureau de l'évaluation. Une enquête de référence a été effectuée en 2003. Un examen à mi-parcours du Plan d'action a été également conduit et les conclusions sont indiquées dans le RPP pour 2005. D'autres évaluations ont porté sur les programmes régionaux concernant la parité hommes-femmes et sur une enquête sur le terrain des projets du FIDA entreprise en 2005-2006 (<http://www.ifad.org/gender/workshop/index.htm>).

que dans les procédures de suivi, d'évaluation et d'établissement des rapports. Le Fonds a également contribué à enrichir les connaissances et à diffuser les meilleures pratiques en matière d'égalité entre les sexes.

20. Le FIDA a intégré la problématique hommes-femmes dans ses instruments et procédures opérationnels, en particulier lors de la conception des programmes et projets. Les processus de conception visent à élaborer des programmes et projets qui répondent aux besoins et aux priorités du groupe ciblé ainsi qu'aux besoins spécifiques de chaque sexe. Les indicateurs utilisés pour mesurer l'attention portée à la parité et pour évaluer les résultats et l'impact sont également des éléments importants de cette approche. La prise en compte des sexospécificités est périodiquement évaluée dans le cadre de l'amélioration de la qualité, à l'aide d'une liste de contrôle des éléments essentiels pour une conception tenant compte des sexospécificités. Les questions de parité doivent apparaître dans le rapport annuel sur la performance du portefeuille (RPP) et dans le Cadre de mesure des résultats relatifs au Cadre stratégique actuel, tandis que les rapports d'achèvement de projet prennent en compte l'intégration des questions de parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes.
21. Ces efforts se sont traduits au cours des années par une attention plus systématique aux questions de parité hommes-femmes dans la conception des programmes et projets. À l'heure actuelle, deux tiers des projets et programmes (contre moins de la moitié lors de l'examen à mi-parcours du plan d'action du FIDA pour la parité en 2005) sont jugés satisfaisants ou plus en ce qui concerne la prise en compte des sexospécificités à la conception lors de l'examen visant à améliorer la qualité. Cette note augmente généralement au stade de l'assurance qualité. Un système de suivi des progrès accomplis dans ce domaine est en cours d'élaboration.
22. Les mesures d'intégration de la parité dans les processus opérationnels du FIDA se sont traduites par une plus grande attention aux sexospécificités lors de l'exécution des projets. Les réponses de près de 200 directeurs de projet bénéficiant de l'appui du FIDA à une enquête menée en 2006/2007 témoignent des progrès enregistrés dans plusieurs domaines<sup>14</sup>:
  - i) soixante pour cent des directeurs ont répondu avoir désigné un point focal pour les questions de parité dans leur unité de projet (en dépit du fait que les unités de coordination des projets deviennent de plus en plus petites et que les services sont en grande partie sous-traités);
  - ii) deux tiers d'entre eux ont indiqué que l'expérience des questions de parité hommes-femmes avait été un critère de sélection des ONG, des consultants et des prestataires de services;
  - iii) la moitié d'entre eux ont systématiquement été invités à aborder les questions de parité lors de leur entretien d'embauche (une bonne pratique que cherchera à étendre le FIDA);
  - iv) la moitié des projets ayant fait l'objet de l'enquête avait bénéficié d'une assistance technique pour traiter des questions de parité lorsque cela était nécessaire;
  - v) quatre-vingt pour cent des directeurs ont indiqué que les bénéficiaires avaient suivi une formation dans le cadre de leur projet; soixante-quinze pour cent d'entre eux avaient organisé une formation à l'intention du personnel du projet;

<sup>14</sup> [www.ifad.org/gender/workshop/survey/ci.pdf](http://www.ifad.org/gender/workshop/survey/ci.pdf).

- vi) soixante-dix pour cent des stages de sensibilisation aux notions de parité entre les sexes destinés aux bénéficiaires des projets et cinquante-cinq pour cent de ceux destinés au personnel des projets avaient été financés au moyen de prêts et le reste par des dons. Les directeurs de projet ont exprimé la nécessité de faire bénéficier de cette formation les organismes de contrepartie et les partenaires d'exécution, dans une optique de durabilité et d'application à plus grande échelle;
  - vii) selon les directeurs de projet et les points focaux, les femmes semblaient avoir un peu moins participé que les hommes aux activités portant sur l'agriculture et la conservation des sols et de l'eau; la participation était toutefois plus équilibrée dans les activités portant sur le renforcement des capacités et le développement communautaire (comme le confirment les données ventilées par sexe du système de gestion des résultats et de l'impact 2007 [SYGRI])<sup>15</sup>; et
  - viii) trente pour cent des directeurs ont indiqué que les équipes sur le terrain étaient constituées d'un nombre égal d'hommes et de femmes, en dépit des difficultés évidentes de recruter du personnel féminin et de le faire intervenir dans les zones rurales reculées où se déroulent généralement les opérations du FIDA.
23. L'autonomisation économique des femmes est le domaine où l'impact des projets appuyés par le FIDA est le plus manifeste<sup>16</sup>. Les deux tiers des projets achevés évalués en 2007 ont été jugés satisfaisants ou très satisfaisants en matière d'autonomisation et de participation des femmes. Tous ces projets ont indiqué une augmentation des revenus des femmes et les deux tiers d'entre eux ont signalé un renforcement de leur rôle dans la prise de décision et une amélioration de leur statut social ainsi que l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences. Ce schéma est conforme aux conclusions de l'enquête de 2006/2007.

**Encadré 4: Au Guatemala, l'allègement de leur charge de travail permet aux femmes de participer à la prise de décision**

Le programme de développement rural et de reconstruction dans le département du Quiché (PRODERQUI) a adopté une approche et une méthodologie tenant compte des sexospécificités afin d'atteindre le grand nombre de ménages dirigés par une femme (30%) dans les zones post-conflit. Le programme a renforcé le rôle des femmes en tant que médiatrices dans le processus de paix. Il a aussi allégé leur charge de travail en leur donnant accès à de l'eau salubre et à des silos de stockage des céréales de base; ainsi, les femmes ont le temps de participer aux activités de développement. Des groupes de femmes ont reçu une formation en matière d'élevage de volaille et d'amélioration de la productivité des jardins potagers et des vergers; on les a aussi aidées à mettre en place des fonds renouvelables. Les femmes se sont davantage impliquées dans la prise de décision au niveau local et trois bureaux municipaux de femmes ont été créés. Les "espaces" de participation réservés aux femmes ont augmenté et des représentantes des bureaux municipaux ont pris part aux réunions nationales de la Commission des femmes.

24. Le FIDA doit également améliorer ses résultats dans certains domaines. En ce qui concerne l'obligation de responsabilité et l'engagement, par exemple, l'examen à mi-parcours du plan d'action pour la parité hommes-femmes conduit en 2005 a

<sup>15</sup> Selon les données 2007 du SYGRI (dont il a été fait état en 2008) portant sur 94 projets, les femmes représentent 56% et 62% des personnes formées à la production vivrière et à l'élevage, et 70% de celles formées dans les domaines touchant à la gestion communautaire. Le nombre de femmes est moins élevé (43%) dans les formations consacrées à l'enseignement commercial et à la gestion des entreprises.

<sup>16</sup> [www.ifad.org/operations/projects/implementation/imp2005.htm](http://www.ifad.org/operations/projects/implementation/imp2005.htm).

souligné l'absence d'un suivi systématique des responsabilités énoncées dans le plan. Il a noté que les progrès accomplis en vue d'intégrer les questions de parité étaient rarement mesurés par la direction et que certaines responsabilités décrites dans le plan en matière d'exécution n'avaient pas été pleinement assumées. Dans l'ensemble, la pleine appropriation du plan ne s'était pas faite et l'examen a indiqué la nécessité de communiquer plus clairement les principes directeurs, d'éclairer le personnel et d'affecter des ressources adéquates. Il a en outre remarqué une forte dépendance à l'égard de consultants embauchés pour de courtes durées pour mener à bien les travaux normatifs, ce qui entravait le processus de renforcement de la sensibilisation du personnel aux questions de parité et sa compréhension de ce concept. Le FIDA devra poursuivre ses efforts en tenant compte des questions soulevées par cet examen.

25. Les résultats obtenus par le FIDA et les enseignements tirés à ce jour constituent une base solide qui permettra de renforcer ses efforts sur la voie de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes pour accroître les revenus et améliorer la sécurité alimentaire en milieu rural. Le FIDA peut tirer des leçons de cette expérience pour accélérer et élargir l'impact de ses travaux, surmonter les obstacles qui persistent et relever les défis qu'annoncent les tendances mondiales actuelles. Lors de la mise en œuvre du Plan d'action pour la parité hommes-femmes, par exemple, le FIDA a constaté que des activités de diffusion des informations et de sensibilisation plus intensives au sein du FIDA en tant qu'institution et auprès des consultants, du personnel de programme et de projet et des partenaires renforçaient l'attention portée aux questions de parité. Le nouveau Cadre pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes a été publié dans toutes les langues officielles du FIDA; il sera bientôt mis en ligne sur le site du FIDA et diffusé sur les réseaux de connaissance régionaux. Le FIDA cherchera également à mobiliser des ressources pour mettre au point un programme de sensibilisation et de formation systématique et enrichi à l'intention du personnel et des consultants.
26. Des obstacles à la pleine participation des femmes et à la répartition équitable des avantages sont souvent présents dans les politiques et les institutions nationales, ce qu'il convient d'aborder dans le cadre d'un processus de concertation. Des mesures doivent être prises pour renforcer le rôle décisionnel des femmes défavorisées en milieu rural et leur capacité à faire entendre leur voix sur la scène publique afin qu'elles puissent exprimer leurs opinions et leurs priorités au niveau politique. En dépit de sa présence limitée dans les pays, le FIDA a engagé une concertation politique et des activités de renforcement des capacités des institutions nationales dans certains pays, telles que les services chargés des questions de parité au sein des Ministères de l'agriculture. Dans le cadre du Forum paysan, le FIDA instaure des partenariats en vue de promouvoir le rôle des femmes en tant que dirigeantes au sein des organisations représentatives des ruraux pauvres, depuis la base jusqu'aux échelons les plus élevés. L'engagement du FIDA à l'égard de la concertation politique et du renforcement des institutions doit devenir plus systématique. Comme il a été discuté dans le document soumis au titre de la reconstitution des ressources du FIDA sur le thème de l'appropriation par les pays, la consolidation des capacités des organismes, tant gouvernementaux que non gouvernementaux, aide les pays partenaires à mieux prendre en charge les programmes, et ce de manière durable.

**Encadré 5: Concession de baux forestiers aux femmes au Népal**

Dans le cadre du projet de mise en valeur des ressources forestières et fourragères sous bail dans le Moyen Pays, financé par le FIDA au Népal, des zones de forêts dégradées ont été cédées à bail pour 40 ans à des groupes de ménages sans terre. Le projet ciblait des femmes et des groupes (ethniques) défavorisés. La réussite de l'intégration de la parité tient à l'initiative des deux hommes responsables du projet, qui ont engagé une équipe de trois femmes pour traiter des questions de parité et leur ont donné carte blanche pour mettre au point une stratégie novatrice en la matière. L'objectif de l'équipe était de changer les attitudes et les comportements des organismes d'exécution pour qu'ils en viennent eux-mêmes à répondre aux besoins des femmes rurales. L'une des composantes les plus innovantes a été la mise en place de promoteurs de groupes de femmes qui ont favorisé la participation des femmes au projet et leur rôle de dirigeantes. Les promoteurs de groupes et les points focaux chargés des questions de parité au sein des organismes d'exécution (principalement des hommes) ont suivi une formation sur la parité et sur la prise de responsabilités. En conséquence, un nombre croissant d'hommes ont accepté les droits des femmes sur les terres agricoles et appuyé le changement de responsabilités qui en résultait. Environ 20% des titres fonciers ont été établis au nom de femmes. Un grand nombre de femmes ont attribué ce changement à la confiance qu'elles ont gagnée en elles-mêmes grâce au projet.

27. Même lorsque la conception des programmes et des projets est systématiquement de haute qualité et répond aux besoins spécifiques à chaque sexe, les politiques locales et le contexte socioculturel ne sont pas toujours favorables à leur mise en œuvre. Une plus forte présence du FIDA sur le terrain, une orientation davantage axée sur la supervision directe et une plus grande attention portée à l'appropriation nationale lors de la conception des projets améliorent la capacité du FIDA à surmonter les difficultés de cette nature. Ces changements dans l'approche adoptée par le FIDA ouvrent des possibilités de dialogue plus nombreuses avec les parties prenantes, y compris sur la problématique hommes-femmes, et assurent une plus grande continuité entre les phases de démarrage et d'exécution. Le renforcement de l'appropriation par les pays augmente la probabilité que les objectifs décrits lors de la conception soient appropriés et internalisés, ce qui est indispensable pour une question souvent aussi délicate que l'équité entre les sexes.

**Encadré 6: Au Ghana, des chefs traditionnels appuient le droit des femmes sur les terres qu'elles cultivent**

Le projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut-Ghana oriental a œuvré en faveur de l'autonomisation des femmes et de leur accès à la terre et à l'eau, tant pour irriguer que pour mener à bien les tâches domestiques. Les objectifs du projet allaient à l'encontre des modes traditionnels d'utilisation et de propriété des terres, menaçant de ce fait la structure traditionnelle du pouvoir et les habitudes culturelles. Le personnel du projet a donc essayé de rallier les chefs traditionnels pour qu'ils soutiennent les droits des femmes à la terre. Des accords ont été négociés avec les chefs traditionnels, les maris et les dirigeants de sexe masculin. Compte tenu de la difficulté de changer le mode traditionnel d'allocation foncière, le nombre de femmes devenues propriétaires de terre n'a augmenté que de 1%. Grâce au soutien plus marqué des autorités locales et des dirigeants de sexe masculin, les femmes ont pu toutefois avoir un plus large accès aux terres irriguées en obtenant des droits d'usufruit.

28. Les résultats du FIDA sur le terrain ont été appréciables, mais il reste encore beaucoup à faire pour accroître la productivité agricole et les revenus dans le contexte du changement climatique, de la flambée des prix des produits alimentaires et des menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire. Il faut également œuvrer davantage pour que les femmes puissent se saisir des opportunités que présentent le développement des chaînes de valeur et les approches axées sur le marché. Comme il a été indiqué dans le document soumis à la Consultation sur la reconstitution des ressources, le secteur privé commence à émerger, ce qui nécessite de rester vigilant aux obstacles à la parité entre les sexes dans les domaines de l'information, de l'éducation, des ressources et des financements. Afin de relever ces défis aussi efficacement que possible, les conseils techniques s'appuieront sur les connaissances et l'expérience réunies dans l'ouvrage intitulé *Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture*.
29. À l'instar des autres membres de la communauté du développement, le FIDA doit maintenir son engagement à l'égard de questions transversales, telles que la parité entre les sexes, dans un contexte d'harmonisation et d'alignement. Cet effort est cohérent avec le processus mis en place par la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide qui reconnaît de plus en plus la nécessité d'accorder une plus grande importance à l'égalité entre les sexes, à l'environnement et aux droits de l'homme. Le Programme d'action d'Accra, qui a été récemment adopté, demande impérativement que les programmes de développement soient mis en œuvre conformément aux engagements internationaux concernant l'égalité hommes-femmes, les droits de l'homme, les handicapés et la viabilité écologique.

## **V. Approche adoptée par d'autres organisations**

30. Un bref examen de l'approche d'autres organisations internationales et de leurs résultats montre qu'elles partagent un grand nombre des défis auxquels est confronté le FIDA dans ses efforts de promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes. Presque tous les grands organismes de développement internationaux ont adopté une politique ou un plan d'intégration des questions de parité dans leurs opérations. Les conclusions des examens et des évaluations conduits ces dernières années sur les approches d'intégration des questions de parité indiquent que les progrès accomplis et les difficultés rencontrées sont assez similaires.

31. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les institutions financières internationales intervenant au niveau régional ont noté que leur personnel comprenait peu et appréciait mal l'intérêt d'intégrer les questions de parité et que la capacité institutionnelle en matière d'analyse des sexes était insuffisante. La Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque interaméricaine de développement ont souligné que certains progrès avaient été accomplis en vue d'intégrer la parité entre les sexes dans les stratégies et les projets, notamment dans le secteur social. Toutes les organisations ont souligné le manque de données ventilées par sexe et d'informations concernant les questions de parité sur lesquelles s'appuyer pour développer l'analyse et orienter le développement des stratégies et des programmes.
32. Toutes ces organisations ont élaboré ou ont récemment mis en œuvre des plans d'action pour l'égalité entre les sexes afin de remédier à ces faiblesses. Le plan d'action du Groupe de la Banque mondiale (2007-2010): L'Égalité des sexes, un atout économique, s'articule autour de trois domaines principaux: rendre les marchés favorables aux femmes, donner une habilitation économique aux femmes pour leur permettre d'être compétitives sur les marchés et développer les infrastructures. La stratégie du PNUD pour l'égalité entre les sexes, 2008-2011: promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, est un programme destiné à intégrer la parité dans le Plan stratégique de l'organisation. Il identifie les questions de parité dans chacune des composantes des activités du PNUD et indique les processus et les mécanismes permettant de renforcer la coordination, la gestion et la responsabilité.
33. Les secteurs d'intervention des plans d'action de la FAO et de la Banque mondiale sont proches de ceux où le FIDA a un avantage comparatif. La FAO concentrera ses efforts sur les conseils fournis aux gouvernements dans les domaines des moyens d'existence ruraux, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ainsi que de la réduction des inégalités au niveau de la prise de décision et de l'accès aux ressources, aux biens et aux services. Dans le secteur économique, la Banque mondiale privilégie le marché du travail, l'accès aux services financiers, le recours aux titres fonciers et l'accès aux intrants agricoles. Son objectif est d'accroître la productivité des petites agricultrices en apportant un soutien à la commercialisation, à la technologie et au crédit rural destiné aux groupes de production de femmes ainsi qu'en finançant le développement des infrastructures rurales. La priorité du plan d'action pour la parité des sexes, 2008-2011, mis en œuvre par la BAfD, porte sur les infrastructures. Le FIDA figure parmi les rares organisations intergouvernementales continuant de privilégier le rôle des femmes dans l'agriculture, notamment l'autonomisation économique des femmes rurales par le biais des activités agricoles.
34. Un grand nombre des plans portent sur les mesures à prendre pour mieux intégrer les principes de parité dans les outils de planification et de conception. Ces plans prévoient aussi généralement la formation du personnel, des organismes d'exécution, des responsables des États membres et d'autres parties prenantes. La Banque mondiale a introduit une composante sur la parité et le développement dans la formation initiale du personnel et d'autres formations de base. La Banque asiatique de développement (BAfD), la Banque mondiale et le PNUD insistent particulièrement sur l'amélioration de la collecte de données ventilées par sexe et sur la recherche soucieuse de l'égalité entre les sexes. Toutes ces organisations réitèrent l'importance des spécialistes des questions de parité hommes-femmes pour soutenir les efforts d'intégration.
35. Les plans d'action pour la parité contiennent diverses dispositions institutionnelles. L'Administrateur du PNUD siège au comité de direction et de mise en œuvre de la stratégie de la parité, qui est chargé de suivre l'exécution de cette stratégie. Le plan

d'action pour l'égalité des sexes adopté par la Banque mondiale est administré par un comité de direction composé de représentants de la Banque et de la Société financière internationale. Le comité est conseillé par un groupe consultatif externe composé de membres et de représentants de gouvernements donateurs et emprunteurs. La BASD a également créé un forum externe sur la parité et le développement qui formule des recommandations et ouvre le dialogue sur les questions critiques d'égalité entre les sexes dans la région et sur l'approche adoptée par la BAfD. La quasi-totalité des organisations présentent à leurs organes directeurs un rapport annuel sur les progrès accomplis en matière d'intégration des questions de parité. La plupart des organisations ont évalué et examiné la mise en œuvre des plans d'action antérieurs. La BAfD et le PNUD ont tous deux pris des dispositions pour que le nombre d'hommes et de femmes soit plus équilibré au sein du personnel.

36. La Banque interaméricaine de développement et la BASD ont créé un fonds fiduciaire multidonateurs pour mobiliser les contributions des donateurs en faveur de l'intégration des questions de parité. La BASD complète les contributions des donateurs par des fonds de contrepartie. Le PNUD étudie des mécanismes pour affecter les fonds de façon irrévocable et élabore actuellement un plan de mobilisation des ressources. Il met également au point un système de suivi des dépenses. La Banque mondiale comptabilise aussi les ressources consacrées à la promotion de l'égalité hommes-femmes. Elle a mobilisé des fonds importants à l'appui du plan d'action pour la parité des sexes, puisque les contributions, d'un montant de 36 millions d'USD, ont dépassé le budget initialement prévu de 24,5 millions d'USD. Les fonds reçus la première année se sont élevés, au total, à 16 millions d'USD, soit 10 millions d'USD sous forme de contributions des donateurs et 6 millions d'USD au titre des ressources budgétaires de la Banque.

## **VI. Mesures envisagées en vue de renforcer la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au FIDA**

37. Les efforts du FIDA visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes durant la période couverte par la reconstitution des ressources se dérouleront dans le contexte de profonds changements dans le système agricole et alimentaire mondial ainsi que des effets actuels et prévisibles du changement climatique. Le désinvestissement dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural observé depuis plusieurs années ainsi qu'un manque général de reconnaissance de l'importance des questions de parité dans les domaines de l'agriculture et des économies rurales sont à l'arrière-plan de ces défis. Les perspectives soucieuses de l'égalité entre les sexes sont extrêmement pertinentes dans de telles situations, notamment dans les États fragiles et les pays à revenu intermédiaire où l'exclusion sociale et économique des femmes est souvent un facteur de la persistance de la pauvreté.
38. Cette situation en évolution constante présente à la fois des défis et des possibilités. Les disponibilités alimentaires augmenteront dans le monde entier si les femmes sont habilitées à développer plus amplement leur capacité de productivité agricole. La gestion des ressources naturelles et les mesures prises en cas de catastrophe naturelle sont des domaines dans lesquels les femmes ont un rôle décisif à jouer; ce sont elles, en effet, qui subissent généralement les conséquences d'une dégradation de l'environnement et des catastrophes naturelles. En bénéficiant d'une aide pour surmonter les obstacles qui limitent leur accès aux marchés et aux services financiers, les femmes pourront tirer profit des nouvelles possibilités offertes par le marché et renforcer la durabilité financière et organisationnelle de ces services<sup>17</sup>.

<sup>17</sup> Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture, op.cit.

39. Il est nécessaire de consolider le rôle des femmes en tant que dirigeantes et les processus qui leur permettent de mieux faire entendre leur voix et de renforcer la responsabilité des pouvoirs publics afin de garantir que leurs intérêts et leurs droits sont pris en compte dans les politiques, les programmes et l'allocation des ressources. Il faut accorder une attention prioritaire à l'intégration d'une perspective soucieuse de la parité entre les sexes dans les mesures prévues pour faire face à la crise alimentaire mondiale et au changement climatique. La concertation politique nationale, la sensibilisation des pouvoirs publics au niveau international et les partenariats stratégiques sont les meilleurs moyens d'y parvenir.
40. Ces défis et opportunités sont inscrits dans le contexte d'élaboration du prochain Cadre stratégique du FIDA. Le FIDA veillera à ce que les questions de parité soient pleinement prises en compte dans l'analyse qui guide la définition de ses objectifs stratégiques pour la prochaine période.
41. Plusieurs initiatives du FIDA sont en cours d'élaboration ou déjà lancées pour renforcer l'intégration des questions de parité dans les programmes de pays. Le Cadre pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les opérations, qui a été récemment adopté, décrit les objectifs, les responsabilités de mise en œuvre et les évaluations des résultats pour rendre compte de la performance. La poursuite de la collaboration établie avec la Banque mondiale, la FAO et les institutions financières internationales intervenant au niveau régional se fonderont sur le *Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture* pour affiner les outils de conception des programmes et projets ainsi que pour former le personnel et les partenaires d'exécution, et renforcer leurs compétences. Des plans sont en cours d'élaboration afin de fournir un soutien supplémentaire à la consolidation des capacités, à l'exécution des projets et à la gestion des savoirs à l'échelle nationale et régionale.
42. Afin de mieux intégrer la perspective de parité dans les opérations du FIDA, les notes concernant la conception des programmes et des projets tenant compte des sexes ne seront pas uniquement attribuées à l'occasion de l'examen visant à améliorer la qualité – comme il est prévu dans le Cadre pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les opérations –, mais aussi lors de la dernière phase de la conception par le système d'assurance qualité du FIDA. La note sera indiquée dans le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement.
43. Les autres initiatives en cours destinées à renforcer l'impact au moyen du développement des capacités de direction et d'activités de sensibilisation prendront de l'ampleur durant la période couverte par la reconstitution. Suite au processus du Forum paysan, le FIDA élabore actuellement un programme visant à promouvoir le rôle des femmes en tant que dirigeantes au sein des organisations de producteurs ruraux, qui élargira leur représentativité à tous les niveaux et renforcera leurs compétences de direction. Le FIDA continuera de coparrainer le réseau, récemment créé, des femmes dirigeantes dans les domaines de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles. Le FIDA renforcera les mécanismes pour mieux tirer parti des enseignements acquis sur le terrain dans diverses régions et disciplines, notamment en élargissant le groupe thématique aux consultants et au personnel sur le terrain, et en l'encourageant à repérer les innovations et les bonnes pratiques.
44. **Le FIDA élaborera une politique institutionnelle sur la parité hommes-femmes qui sera soumise au Conseil d'administration pour examen d'ici à 2010.** Cette politique abordera les questions clés de la prise de responsabilités et de l'obligation à cet égard, de l'architecture et des responsabilités institutionnelles, de la gestion des ressources humaines, de la gestion des savoirs et de l'innovation, ainsi que de l'allocation des ressources et du suivi de leur affectation. La politique

pourra également envisager des stratégies d'intégration des questions de parité dans l'approche adoptée par le FIDA pour relever les nouveaux défis que présentent les États fragiles, le changement climatique, le développement des chaînes de valeur et l'accès au marché, et les nouvelles modalités d'aide résultant des efforts d'harmonisation et d'alignement. Enfin, elle s'emploiera à trouver le meilleur moyen de garantir l'obligation de résultat, y compris au niveau de la direction.

45. Un examen collégial portant sur l'approche du FIDA en matière de parité au début de la période couverte par la reconstitution permettrait d'obtenir des informations en retour et des points de référence sur les bonnes pratiques; il contribuerait également à s'assurer que la politique institutionnelle emprunte les meilleures pratiques. **Le FIDA sollicitera la coopération de partenaires clés pour procéder à cet examen.** L'examen adoptera une large perspective pour inclure non seulement les opérations, mais aussi les politiques, les communications, la planification et la budgétisation ainsi que les questions liées aux ressources humaines. Il portera sur les facteurs de réussite, les bonnes pratiques et les obstacles entravant les efforts du FIDA sur la voie de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, en s'attachant plus particulièrement à la structure, aux processus et à la culture organisationnelle. L'examen pourrait être entrepris dans le cadre de la collaboration actuelle avec la Banque mondiale, la FAO et des institutions financières internationales intervenant au niveau régional en vue de l'élaboration du *Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture*. L'approche pourrait s'inspirer de l'expérience tirée des examens collégaux entre donateurs sur la microfinance qui ont été menés en 2002 et en 2005 par le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres. Outre l'examen collégial, les conclusions de l'évaluation conjointe des programmes et projets du FIDA et de la BAFD sur l'agriculture et le développement rural en Afrique apporteront une précieuse contribution à l'élaboration de la politique institutionnelle en matière de parité hommes-femmes.

## VII. Procédures de suivi et d'établissement des rapports sur les engagements du FIDA à l'égard de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

46. Le principal instrument du FIDA pour rendre compte des résultats obtenus sur l'intégration des questions de parité dans ses opérations sera le rapport sur l'efficacité en matière de développement qui, à partir de 2008, sera structuré de manière à refléter le cadre de mesure des résultats pour la huitième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA VIII). Ce cadre rendra compte des résultats obtenus à quatre niveaux. Aux fins de suivi et d'établissement des rapports sur la parité, les mesures de résultats les plus importantes sont les résultats de deuxième niveau (contribution du FIDA aux résultats en matière de développement) et de troisième niveau (renforcement de l'efficacité opérationnelle du FIDA). Ces mesures permettront d'évaluer les produits et les résultats des programmes et des projets, ventilés par sexe lorsque cela est approprié, et de mesurer la performance à la conception, en cours d'exécution et à l'achèvement des programmes de pays et des projets appuyés par le FIDA par rapport à la contribution ou à l'impact en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes<sup>18</sup>. Les indicateurs figurant dans le rapport sur la performance du portefeuille en matière de parité, tels que définis dans le Cadre pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les opérations, seront intégrés dans le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement.

<sup>18</sup> Le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement contiendra des données ventilées par sexe concernant quatre indicateurs composites (dont l'un porte sur l'égalité entre les sexes) au titre de l'indicateur "Pourcentage des projets notés 4 ou plus pour leur impact (projeté) sur les indices de pauvreté au sein des groupes cibles".

## VIII. La voie à suivre : mesures clés

47. Le FIDA prendra les mesures suivantes pour faire progresser l'approche adoptée en vue de promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes:

- solliciter la coopération de partenaires clés pour procéder à un examen collégial de l'approche retenue par le FIDA en matière de parité hommes-femmes;
- élaborer une politique institutionnelle sur les questions de parité qui sera soumise au Conseil d'administration pour examen d'ici à 2010.

Ces mesures s'appuieront sur des activités en vigueur ou en cours d'élaboration, telles que:

- la mise en œuvre du Cadre pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les opérations, qui contient une question sexospécifique dans le deuxième facteur clé de réussite indiqué dans le modèle d'évaluation de la gestion appliqué aux programmes d'options stratégiques pour le pays, dont la note sera prise en compte à la fois lors des exercices d'amélioration de la qualité et d'assurance qualité, et sera indiquée dans le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement;
- l'élargissement de la collaboration avec la Banque mondiale, la FAO et les institutions financières internationales intervenant au niveau régional afin de se fonder sur le *Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture* pour affiner les instruments de conception des projets et pour former le personnel et les partenaires;
- la concrétisation des plans visant à fournir un soutien supplémentaire à la consolidation des capacités, à l'exécution des projets et à la gestion des savoirs à l'échelle nationale et régionale;
- l'élaboration d'un programme destiné à promouvoir et à renforcer le rôle des femmes en tant que dirigeantes dans les organisations de producteurs ruraux, et la poursuite du coparrainage du réseau des femmes dirigeantes dans les domaines de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles.

## Definitions

### Gender

The term gender refers to culturally based expectations of the roles and behaviours of women and men. The term distinguishes the socially constructed from the biologically determined aspects of being male and female. Unlike the biology of sex, gender roles and behaviours and the relations between women and men (*gender relations*) can change over time, even if aspects of these roles originated in the biological differences between the sexes.

### Gender Equality

In IFAD's terminology, gender equality means that women and men have equal opportunities, or life chances, to access and control socially valued goods and resources. This does not mean that the goal is for women and men to become the same, but it does mean that we will work towards equal life chances for both sexes. In order to achieve this, it is sometimes necessary to empower, or "build up" groups that have limited access to resources. For example, to undertake special actions, such as providing day care for children, to enable women to participate along with men in training workshops. Or to provide credit to rural women because their access to productive resources is restricted. Or to establish educational programmes for boys in Latin America, where their school attendance is weak compared to that of girls.

### Empowerment

Empowerment is about people taking control of their lives. It is about people pursuing their own goals, living according to their own values, developing self-reliance, and being able to make choices and influence – both individually and collectively – the decisions that affect their lives. Empowerment is a process, which can be long and complex. For women and men to be empowered, conditions have to be created to enable them to acquire the necessary resources, knowledge, political voice and organizational capacity.

### Gender Mainstreaming

For *IFAD as an institution*, **gender mainstreaming** is the process by which reducing the gaps in development opportunities between women and men and working towards equality between them become an integral part of the organization's strategy, policies and operations, and the focus of continued efforts to achieve excellence. Thus gender mainstreaming is fully reflected, along with other core priorities, in the mindset of IFAD's leadership and staff, its values, resource allocations, operating norms and procedures, performance measurements, accountabilities, competencies, and its learning and improvement processes.

In IFAD's *development activities*, gender mainstreaming implies assessing the implications for women and men of any planned action, including legislation, and ensuring that their concerns and experiences are taken fully into account in the design, implementation, monitoring and evaluation of all development activities. The aim is to develop interventions that overcome barriers preventing women and men from having equal access to the resources and services they need to improve their livelihoods.

# Framework for Gender Mainstreaming in Operations

## 1. Purpose and scope of the gender framework

1. IFAD's Plan of Action (PoA) 2003-2006 for "*Mainstreaming a gender perspective in IFAD's Operations*" was developed to operationalize the gender mainstreaming principles contained in IFAD's Strategic Framework 2002-06. It was conceived as a time-bound initiative aiming to bring greater consistency and upscale IFAD's efforts to integrate gender in its operations. Gender considerations have now largely been integrated into IFAD's business processes related to the project/programme cycle, including Action Plan deliverables (Quality Enhancement Procedures, Supervision Guidelines, etc.). Attention to gender mainstreaming/women's empowerment have been confirmed by IFAD's Targeting Policy, approved in September 2006, and the Strategic Framework 2007-10. This Framework reiterates core principles, definitions and key responsibilities contained in the previous Gender PoA, which remain valid to guide IFAD's action. It confirms attention to gender issues as a permanent feature in business processes related to IFAD's project-programme cycle, and establishes the basic parameters and indicators against which IFAD's performance in this area will be monitored within its regular reporting and monitoring systems.
2. The *Gender Framework* refers only to gender mainstreaming and women's empowerment in the context of IFAD's programmatic work and thus to actions that fall directly under the responsibility of the Programme Management Department. In processes linked to the project cycle, efforts will be pursued to ensure that there is accountability in addressing gender in design following the *Pre-requisites of gender sensitive design* in the context of the new quality enhancement and quality assurance systems. Attention to gender equality will be addressed in the departmental results framework and key performance indicators.
3. The Gender Framework is one of several instruments which are required to operationalize IFAD's commitment to MDG3, and which IFAD still needs to define. These include attention to gender issues in IFAD's policy work, in its learning and innovation efforts and in its human resource management and development policies, including training.

## 2. Guiding principles

4. For IFAD, gender equality and women's empowerment<sup>1</sup> have gained increasing importance both as objectives and as instruments for poverty reduction, and thus for reasons of both equity and efficiency. As part of its poverty focus, the Fund considers women as a target group deserving special attention<sup>2</sup>. In its operations, IFAD pursues a three-pronged strategy for gender mainstreaming and women's empowerment aiming to:
  - (i) expand women's economic empowerment through access to and control over fundamental assets;
  - (ii) strengthen women's decision-making role in community affairs and representation in local institutions; and
  - (iii) improve the knowledge and well-being of women and ease women's workloads by facilitating women's access to basic rural services and infrastructures.

---

<sup>1</sup> See Gender Plan of Action for definitions of gender, gender equality, gender equity, gender mainstreaming and empowerment: <http://www.ifad.org/gender/policy/action.htm>.

<sup>2</sup> [http://www.ifad.org/sf/strategic\\_e.pdf](http://www.ifad.org/sf/strategic_e.pdf).

5. In pursuing these objectives IFAD's approach combines gender mainstreaming with proactive measures and activities specifically directed at women. IFAD's action is guided by the principle that development initiatives should be based on an understanding of gender-differentiated roles and needs and provides equal opportunities for women and men to access benefits and services. This will require both attention to gender differences in all aspects of a project or programme, and the implementation of specific measures to enable women to acquire the means and ability to participate as equals in economic and social development, as well as in the decisions that affect their lives and those of their families.
6. In line with IFAD's Strategic Framework 2007-10, attention to gender mainstreaming and women's empowerment will focus on key areas (natural resources, technologies, financial services, markets, rural off-farm employment and enterprise development, and local and national policy and programming processes). By establishing the basic Pre-requisites for gender-sensitive design and implementation of IFAD-supported projects and programmes, the Framework operationalizes the principles related to gender mainstreaming/women's empowerment contained in IFAD's Policy on Targeting and Strategic Framework 2007-2010.

#### **Gender equality/women's empowerment – IFAD policy principles**

*"IFAD will, in all operational situations..... address gender differences and have a special focus on women within all identified target groups – for reasons of equity, effectiveness and impact"*

(IFAD's Policy on Targeting, 2006, [http://www.ifad.org/pub/policy/target/targeting\\_e.pdf](http://www.ifad.org/pub/policy/target/targeting_e.pdf))

*"For development efforts to be effective, differences in gender roles and responsibilities need to be taken into account; and across all these (target) groups IFAD will focus particularly on women, not only because they have significantly less access than do men to assets and services – and less voice in public decision-making, but also because addressing these inequalities and strengthening the capacity of rural women to perform their productive roles more effectively, has a major impact on poverty reduction and on household food security"*

(IFAD's Strategic Framework 2007-2010, [http://www.ifad.org/sf/strategic\\_e.pdf](http://www.ifad.org/sf/strategic_e.pdf))

### **3. Operational objectives**

7. With the overall goal of contributing to the achievement of gender equality and women's empowerment (MDG3) through its operations, to mainstream gender concern into the project/programme cycle IFAD sets the following operational objectives:
  - (i) Results-based Country Strategic Opportunities Programmes (COSOP) integrate gender concerns;
  - (ii) Project and grant design fully integrates gender concerns according to the Pre-requisites for Gender-Sensitive Design;
  - (iii) Project and grant implementation ensures gender-equitable participation in and benefit from project activities
  - (iv) Supervision/implementation support gives attention to gender mainstreaming and women's empowerment
  - (v) Project completion reports give attention to gender mainstreaming/women's empowerment

8. Table 1 lists the indicators and sources of verification for each of the above objectives mainly on the basis of IFAD's existing monitoring and reporting instruments. (See Section F Monitoring).

#### 4. Key features of gender-sensitive design and implementation

9. Through its direct involvement in project design and implementation, or in dialogue with co-financing partners, IFAD will seek to ensure that certain key features are reflected in the design and implementation of the initiatives it supports. These include: i) the understanding of gender differences in the activities or sectors concerned; ii) actions to empower women, economically and in decision-making; iii) operational measures to ensure gender-equitable participation and benefits; iv) provisions for monitoring and evaluation of gender differentiated impact and participation (see Box 1). The resulting gender strategy will be forward-looking while at the same time feasible given previous experience, and also ownership by key implementing partners. IFAD will engage in continued and active dialogue with its partners – at country-level and in its grants programme - to build a shared understanding of the importance of gender issues and women's empowerment in poverty reduction, and agreement on the best ways to achieve these goals. It is also committed to continued efforts to learn, share knowledge and pilot innovative approaches in this area.

##### **BOX 1 – KEY FEATURES OF gender-sensitive design AND IMPLEMENTATION**

###### **Gender analysis data**

The project design document contains – and project implementation is based on – gender-disaggregated poverty data and analysis of gender differences in the activities or sectors concerned.

###### **Strategic focus**

Based on the above, the project design report articulates – or the project implements – actions which aim to:

- Expand women's economic empowerment through access to and control over fundamental assets;
- Strengthen women's decision-making role in community affairs and representation in local institutions; and
- Improve women's knowledge and well-being and ease their workloads by facilitating their access to basic rural services and infrastructure.

###### **Operational measures**

The design document describes (and the project/programme implements) operational measures to ensure gender-equitable participation in, and benefit from, project/programme activities. In addition to context-specific measures to be developed case-by-case, these will generally include:

- Allocating adequate resources to implement the gender strategy;
- Ensuring and supporting women's active participation in project-related decision-making bodies and committees;
- Ensuring that project/programme management arrangements (composition of the project management unit/programme coordination unit, project terms of reference, etc.) reflect attention to gender equality and women's empowerment concerns; and
- Ensuring direct project/programme outreach to women (for example through appropriate numbers and qualification of field staff), especially where women's mobility is limited.

###### **Monitoring and evaluation**

The project's logical framework and monitoring and evaluation (M&E) system specify in design – and project M&E units collect – gender-disaggregated performance and impact data.

## 5. Responsibilities for implementation

10. The overall responsibility for ensuring implementation of the *Gender Framework* lies with the Assistant President/PMD. Reporting on progress will be done through the corporate Annual Portfolio Performance Report (PPR). Regional directors are responsible for ensuring that gender mainstreaming principles and measures are implemented and monitored in the context of the divisional portfolio. They will therefore ensure that such measures are incorporated into the divisional work plan and budget, and report on progress in divisional contributions to the annual PPR. The regional director will appoint a divisional gender focal point to assist her/him in this task. The director of the Technical Advisory Division is responsible for ensuring that gender issues are addressed in PT-managed QE processes, in line with the pre-requisites of gender sensitive design. This will include not only project review, but also development of tools and guidance for design. Through the Senior TA on Gender, PT will report annually via the PPR on gender in design.
11. At the operational level, responsibility for implementing project-related activities rests primarily with country programme managers and teams. Ultimately, the responsibility for ensuring that projects empower women and provide gender-equitable access to benefits rests with the borrowing country, and in particular with the project management team.

## 6. Monitoring

12. IFAD's main instrument for reporting on performance against the Gender Framework will be the PPR, which draws on various data sources and on the divisional reports. PMD Divisions will be required to report against the indicators corresponding to the Objectives (section D) as listed below in Table 1. The score on gender-sensitivity in design – as per the Maturity Assessment Template (MAT) on the Key Success Factor (KSF) 2, sub-score on gender – will be included in the Departmental and Regional Division management plans. In the few cases of indicators for which data is not routinely collected, a rapid baseline will be undertaken after approval of this Bulletin to provide benchmarks that will be assessed on a bi-annual basis. The following table specifies the indicators against which IFAD will be reporting, with the related sources of verification.

Table 1

Results Framework for Gender Mainstreaming in IFAD Operations		
Narrative summary	Results indicators	Data source
<b>Goal: Improve gender equality/women's empowerment</b>	Percentage of projects rated 4 or better for (projected) impact on gender equality (IFAD Results Management Framework 2007-2010, Result Indicator 4, sub-indicator 4)	Annual Portfolio Performance Report (PPR)
<b>Objectives</b>		
<i>Results-based Country Strategic Opportunities Programmes (COSOP) integrate gender concerns</i>	Percentage of COSOPs rated 4 or better on gender under RB-COSOP MAT KSF 2	COSOP MAT KSF 2 - question on gender 2.4 <sup>a</sup>
<i>Project design fully integrates gender concerns according to the Pre-requisites for gender sensitive design</i>	Percentage of project design reports rated 4 and above on gender as per "Pre-requisites of gender-sensitive design" Maturity Assessment Template (MAT), Key Success Factor (KSF) 2 sub-score at QE	KSF 2 Sub-scores on gender as per QE Panel report Summary Assessment Sheet) summarized in PPR <sup>b</sup>  Departmental Management Plan, Programme Management Department (as key performance indicators KPI). from 2009
<i>Grant design fully integrates gender concerns according to the Pre-requisites for gender sensitive design</i>	Percentage of grant design documents scored 4 and above and for gender focus	Gender-sensitivity score in grants assessment template following grants TRC
<i>Project implementation ensures gender-equitable participation in and benefit from project activities</i>	Percentage of projects scoring 4 and above on gender focus in implementation <sup>c</sup>	Annual Portfolio Performance Report (PPR)
<i>Grant implementation ensures gender-equitable participation in and benefit from project activities</i>	Percentage of grants scoring 4 and above on gender focus <sup>d</sup>	Annual Portfolio Performance Report (PPR)
<i>Supervision/implementation support gives attention to gender mainstreaming and women's empowerment</i>	Percentage of supervision reports reflecting Guidelines for supervision and implementation support of projects and programmes funded from IFAD loans and grants (2007)", annex 4, ( <a href="http://www.ifad.org/operations/projects/supervision/guidelines.pdf">http://www.ifad.org/operations/projects/supervision/guidelines.pdf</a> )	Baseline to set benchmarks (2008) Bi-annual reviews
<i>Project completion reports give attention to gender mainstreaming/women's empowerment</i>	Project completion reports (PCRs) ratings factor in attention to gender equality/women's empowerment <sup>e</sup>	Rating by PMD Front Office

<sup>a</sup> A question will be added under KSF 2 "Poverty, Social Development and Targeting" of the COSOP MAT. "to what extent does the COSOP promote gender equality and empowerment of women"; in responding to the question reference is to be made to the RB-COSOP policy and RB-COSOP Guidelines which make reference to Inclusion of gender sensitive Baseline Poverty Analysis in Preparatory studies (Para 35), gender balance in participation (Para. 40), inclusion of a section on gender issues with GEM and GDI data, gender disaggregated data and indicator (Para. 43).

<sup>b</sup> Project design ratings (as per QE or QA) will be modified in line with the PPR. QE scores are expected to be used in PPR 2008, and QA scores for the following years. Pending revision of TRC Panel Report Template, QE project scores against Pre-requisites will be derived from RRR gender checklist scores.

<sup>c</sup> PPR Guidelines for 2009 will update guidance for scoring on "gender focus" in line with the "Pre-requisites"

<sup>d</sup> As above

<sup>e</sup> Revision of PCR Guidelines will detail scoring criteria for ge/we

